



1^{ER} SEMINAIRE DU COMITE AFRICAIN DES COMMANDANTS DE PORTS

Tanger, Maroc, 2-3 mars

Contribution au programme de travail 2023 de l'OHI

Tâche 1.1.15	Entretenir des relations avec d'autres organisations internationales et observatrices lorsque leurs ordres du jour ont un rapport avec le programme de l'OHI
--------------	--

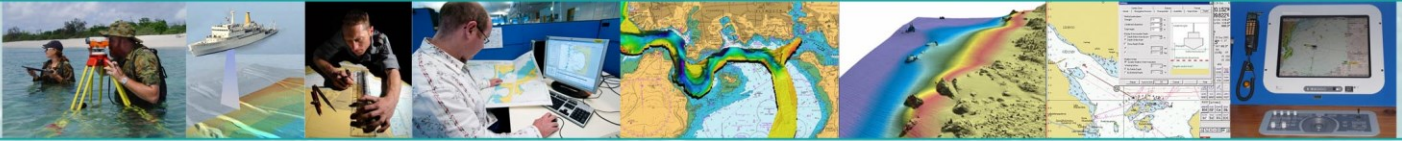
Sous l'égide du Ministère de l'Équipement et de l'Eau du Royaume du Maroc, la 1^{ère} édition du Séminaire du Comité africain des commandants de port (1^{er} séminaire AHMC), organisé par l'AHMC, en tant que comité régional de l'IHMA (Association internationale des commandants de port), en partenariat avec l'ACOPM (Association du corps des officiers des ports du Maroc) et le port de la ville de Tanger, s'est tenue à Tanger, Maroc, du 2 au 3 mars 2023, à l'hôtel Barceló Tanger.

Le thème principal du séminaire était « *Le rôle crucial des facteurs humains pour un avenir meilleur des ports africains* ». Le séminaire s'est conclu le 3 mars par la visite du nouveau port Tanger Med. Le Directeur Luigi Sinapi a représenté l'OHI avec l'objectif de présenter les tâches et la mission de l'OHI et le rôle de l'hydrographie aujourd'hui, en soulignant le nouveau modèle universel de données hydrographiques S-100 et ses produits et services dérivés, pour l'amélioration de la sécurité de la navigation.



1^{ère} édition du séminaire du Comité africain des commandants de ports (AHMC) –
hôtel Barceló Tanger, Maroc

Lors de l'ouverture officielle, le Commandant du port et Directeur des opérations du port de Tanger, Mohamed Maghazi, président de l'AHMC, a souligné que le séminaire s'inscrit dans le cadre des activités de l'IHMA et de son comité régional africain. Le séminaire vise à promouvoir une gestion sûre, efficace et respectueuse de l'environnement des opérations maritimes au niveau portuaire, notant que l'événement rassemble des experts, des responsables portuaires et des professionnels portuaires et maritimes représentant plus de



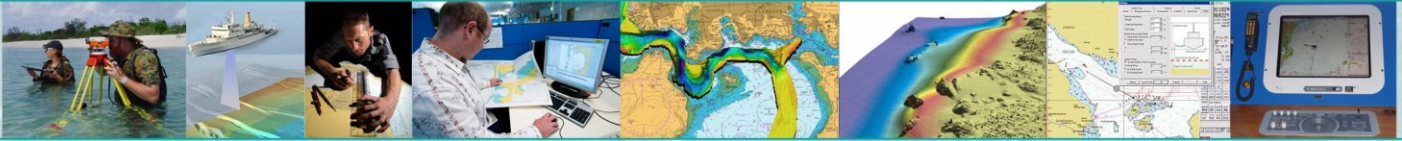
25 pays. M. Maghazi, également Président de l'ACOPM, a indiqué qu'à l'heure où 90% du commerce international se fait par voie maritime, les ports s'avèrent être des plateformes particulièrement sensibles, dans un contexte fortement exposé aux défis de la sécurité, de la sûreté et de la protection de l'environnement, sans oublier les défis du développement durable et de la veille opérationnelle et technologique. Pour sa part, le président de l'IHMA, Paul O'Regan, a indiqué que le séminaire est l'occasion de présenter les perspectives professionnelles des commandants et officiers de port aux niveaux international, régional et national, en soulignant l'importance du facteur humain dans la promotion de la performance portuaire et pour maintenir le lien avec les organismes internationaux, tels que l'OHI et l'ASIM, tous deux présents au séminaire. Pour sa part, le Directeur des ports et du domaine maritime au Ministère de l'Équipement et de l'Eau, Sanae El Amrani, a souligné l'importance du thème choisi pour cet événement, notant que la ressource « Humanité » est au cœur de tout développement dans tous les secteurs, y compris les ports. Quant au Directeur général de l'autorité portuaire Tanger Med (APTM), Hassan Abkari, il a souligné que les sujets qui seront débattus lors du séminaire sont d'une importance capitale pour les ports africains, qui sont appelés à s'engager fortement dans l'innovation et l'efficacité, mais aussi à croire, plus que jamais, en leur potentiel pour atteindre des performances de premier plan en tant que ports de classe mondiale.



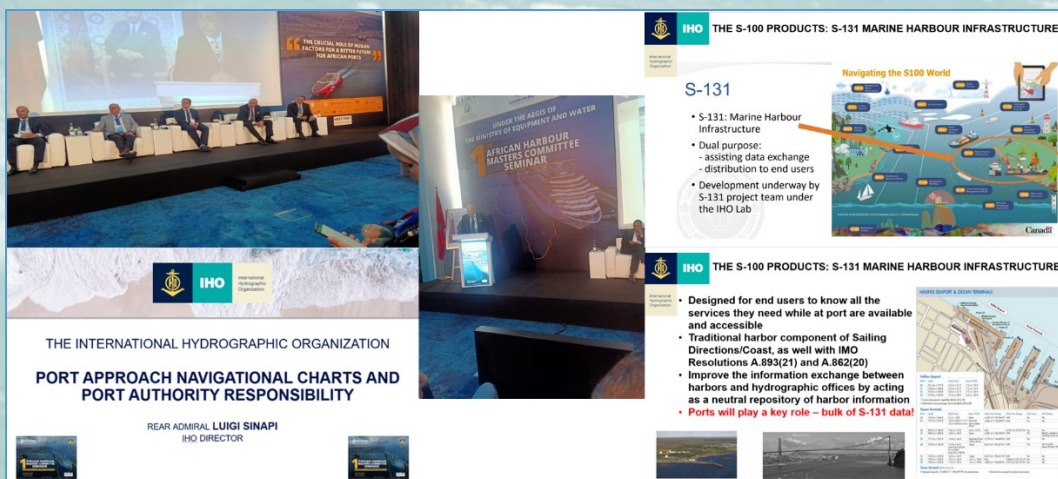
Ouverture officielle de la 1^{ère} édition du séminaire de l'AHMC

Le séminaire s'est ensuite articulé autour des quatre volets thématiques suivants :

- **1^{er} volet – Navigation.** L'objectif de ce volet était de partager des expériences et des solutions pour améliorer les manœuvres des navires et les limites opérationnelles des ports, de remettre en question la sécurité et l'optimisation dans les ports et d'en savoir plus sur l'avenir des cartes de navigation d'approche des ports et sur la responsabilité des autorités portuaires.
- **2^{ème} volet – Femmes du secteur maritime, océanographie et aides à la navigation.** L'objectif de ce volet était de présenter le rôle des femmes dans l'industrie maritime,

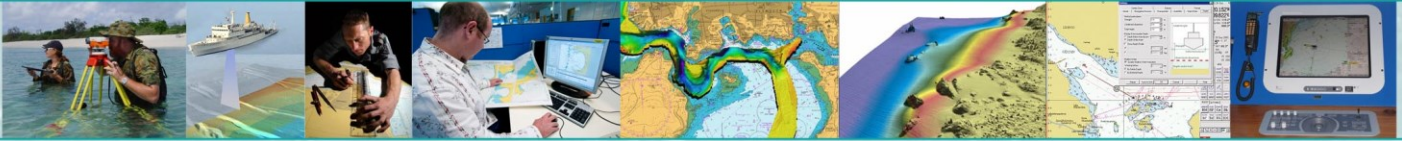


- l'importance de l'océanographie et de l'impact atmosphérique sur la sécurité de la navigation, l'avenir de l'AIMS et l'importance des aides à la navigation dans les ports.
- 3^{ème} volet – *Cargaisons dangereuses*. L'objectif de ce volet était de mettre l'accent sur les cargaisons dangereuses et les études de danger dans les ports et les terminaux, en soulignant l'importance de la gestion des cargaisons dangereuses dans les terminaux à conteneurs et les programmes de gestion portuaire.
- 4^{ème} volet – *Durabilité et performance*. L'objectif de ce volet était de mettre en évidence la manière dont les ports opèrent aujourd'hui dans un contexte de concurrence internationale intense dans leur quête de sûreté, de sécurité, d'efficacité et de compétitivité, répondant à cette pression en adoptant des technologies de pointe et la numérisation, et en s'orientant vers des solutions « intelligentes » et optimisées.



1^{ère} édition du séminaire de l'AHMC, 1^{er} volet sur la navigation – Présentation par le Directeur de l'OHI Luigi Sinapi

Luigi Sinapi, Directeur de l'OHI, a participé au premier volet sur « les cartes de navigation d'approche des ports et la responsabilité des autorités portuaires », en soulignant la mise en œuvre d'une nouvelle méthode universellement reconnue de représentation de l'environnement marin : le modèle universel de données hydrographiques S-100. Le concept de développement de la S-100 permet l'interopérabilité avec une large gamme de géodonnées marines et comble les lacunes des futurs produits numériques de données cartographiques marines. Avec l'approbation des nouvelles normes de fonctionnement des ECDIS de l'OMI (résolution MSC. 530(106)), l'ECDIS S-100 pourra être utilisé légalement après le 1^{er} janvier 2026 et, à partir du 1^{er} janvier 2029, les nouveaux systèmes devront être conformes à la nouvelle résolution de l'OMI sur les normes de fonctionnement des ECDIS (MSC.530(106)).



Compte tenu de la multitude et de la diversité des produits et services mis à la disposition des navigateurs pour le suivi et la planification des routes, un produit qui jouera un rôle clé dans le paysage des produits S-100 est la *S-128 - Catalogue de produits nautiques*. Le service S-128 sera un élément essentiel du contrôle par l'Etat du port, afin de vérifier que le navire est conforme aux exigences de transport.

Le rôle des ports et des autorités portuaires dans la fourniture aux utilisateurs finaux des informations nécessaires pour tout ce qui concerne l'amarrage, le déchargement, le chargement et les manœuvres dans les ports a été souligné. La *S-131 - Infrastructure portuaire maritime* est conçue pour que les utilisateurs finaux sachent que tous les services dont ils ont besoin pendant qu'ils sont au port sont disponibles et accessibles. Elle sera conforme aux résolutions A.893(21) et A.862(20) de l'OMI, respectivement les « Directives pour la planification du voyage » et le « Recueil de règles pratiques pour la sécurité du chargement et déchargement des vraquiers », et améliorera l'échange d'informations entre les ports et les services hydrographiques en agissant comme un référentiel neutre d'informations portuaires. Les ports joueront un rôle clé dans le développement de ce produit en fournissant l'essentiel des données S-131.

Le président de l'AHMC a clôturé le séminaire en soulignant l'importance du travail en réseau et du partage d'expériences pour une nouvelle approche intégrée de la gestion portuaire, où le facteur humain reste une priorité absolue au vu des défis auxquels les ports africains sont exposés et des besoins des acteurs de la communauté portuaire.

La 2^{ème} édition du séminaire de l'AHMC devrait se tenir en 2025 dans un lieu à définir.